

Compte-rendu de la réunion du conseil de développement du 16 novembre 2021 à 18h00 à l'Espace Cambrésis

Présents :

- Monsieur TRANOY, Président du Pays

Collège 1 : "Représentants des organismes et personnes morales, personnalités et experts des milieux économiques"

- Madame BEAUVOIS, Chambre des métiers et de l'artisanat de région
- Monsieur COPIE, Union commerciale de Cambai
- Monsieur COURBET, CFDT
- Monsieur DELRUE, Union commerciale de Caudry
- Monsieur DEQUIDT, CRESS
- Madame DESSERY, CGT
- Monsieur FOSTIER, FO
- Madame LETERME, Chambre d'agriculture
- Monsieur MASSE, CGT
- Monsieur MEURANT, Chambre d'agriculture
- Madame PANCZUK, MEDEF
- Madame REYES, FO
- Monsieur SAILLY, CCI/MEDEF

Personnalités qualifiées :

- Monsieur BEGUIN,
- Monsieur BRILLET
- Monsieur LEBEK
- Monsieur LEVEAUX
- Monsieur MESSIEN
- Monsieur PAYEN

Collège 2 : "Représentants des org. et personnes morales, personnalités et experts des milieux éducatifs, scientifiques et environnementaux et du monde agricole"

- Monsieur CLICHE, ASPEC
- Monsieur KABILA, université polytechnique des Hauts de France
- Monsieur GUISET, Association des délégués de l'éducation nationale du Cambrésis
- Madame LEMBLE, Lycée Paul Duez
- Madame PIVA, Lycée Paul Duez
- Monsieur RINGEVAL, Syndicat des jeunes agriculteurs
- Monsieur VERCHAIN, ASPEC

Personnalités qualifiées :

- Monsieur BOUCHARD,
- Madame CARRION, représente Monsieur LEMORT
- Maggie CUVILLER
- Monsieur VERMEULEN
- Michel WALLERAND

Collège 3 : "Représentants des organismes et personnes morales, personnalités et experts des milieux culturels » "

- Monsieur CHMILEWSKI, Comité de jumelage de Caudry
- Monsieur CUVILLER, Université du Temps libre

Personnalités qualifiées :

- Madame LEFLAMANC, Musée Matisse

Collège 4 : Représentants des org. et personnes morales, personnalités et experts du secteur social, de la santé, de la jeunesse et du sport"

- Monsieur BLAS, ARPE
- Madame MACHU, ARIL
- Monsieur NOTARIANNI, ADIL
- Monsieur ROQUET, ARIL
- Monsieur VAN DER HENST, Papillons blancs

Personnalités qualifiées :

- Monsieur LENGLET
- Monsieur MILLET

Partenaires :

- Monsieur BRUNIAUX, Président des scènes du Haut Escaut
- Madame DELAY, Cambrésis Emploi
- Madame SAYDON, Présidente des scènes Mitoyennes

Techniciens :

- Madame BIN, Pays du Cambrésis,
- Monsieur LABAERE, Pays du Cambrésis,
- Madame LEGUAY, Pays du Cambrésis

Excusés :

- Monsieur DUEZ, comité de jumelage de Caudry
- Madame DURIEUX, Les amis de l'Abbaye de Vaucelles
- Monsieur JACHNA
- Madame MORISAU, CCI
- Madame PIERARD
- Monsieur ROCHE, COTESS
- Monsieur SIMANOSKI, ACCES
- Monsieur VERMEULEN, Vacances Plurielles Loisirs

Sylvain TRANOY remercie l'ensemble des participants de leur présence et présente l'ordre du jour :

- **Renouvellement partiel et compléments à la composition du conseil de développement ;**
- **Election du Président ;**
- **Points d'actualité : révision du Schéma de Cohérence Territoriale du Cambrésis (SCoT), actions du Pays, ... ;**
- **Organisation : feuille de route ;**
- **Questions diverses**

Pour rendre hommage au président du conseil de développement, Pierre DECEUKELEIRE et à Michel LECLERCQ et Claude LOUVRIER, membres du conseil, décédés en 2020 et 2021, une minute de silence a été tenue.

Sylvain TRANOY présente brièvement les missions et l'histoire du Conseil de développement.

Le conseil de développement, instance de consultation, actif depuis 2003, est mutualisé avec les 3 EPCI depuis 2018. Organe représentatif de la société civile, le Conseil de développement constitue une force d'expertise, est amené à émettre des avis notamment sur un certain nombre de textes et d'orientations du territoire, peut être force de proposition et contribuer à la dynamique territoriale. Le conseil de développement devra se prononcer sur des sujets à l'échelle du Pays (arrondissement) mais aussi des sujets à l'échelle des intercommunalités.

Suite au décès de Mr Pierre DECEUKELEIRE, le poste de Présidence du Conseil de développement est resté vacant.

Le conseil de développement ne s'est donc plus réuni depuis longtemps. Entre-temps, les gouvernances du Pays du Cambrésis et des communautés d'agglomérations et de communes ont été renouvelées en 2020. Il est donc nécessaire de revoir la composition du conseil de développement et de procéder à l'élection du nouveau Président

1- Renouvellement du conseil de développement

Avec l'installation d'une nouvelle présidence, il a semblé opportun de revoir la composition et l'engagement des membres.

- Sollicitation des membres actuels pour savoir s'ils étaient toujours d'accord pour siéger au conseil
- Sollicitation auprès des trois EPCI pour porter à connaissance de structures, d'organisations ou de personnalités qualifiées, susceptibles de siéger au sein du Conseil de développement

Sylvain TRANOY liste les nouveaux membres qui intègrent le conseil de développement.

La liste du conseil de développement actualisée est annexée au compte rendu.

2- Election du Président

Sylvain TRANOY rappelle à l'assemblée qu'un membre qui souhaite présenter sa candidature à la présidence devra lui transmettre sa candidature et qu'elle devra être validée par les présidents des 3 EPCI.

Sylvain TRANOY propose la candidature de **Luc MESSIEN** et indique que celle-ci a été approuvée par les 3 Présidents d'EPCI.

Sylvain TRANOY propose à **Luc MESSIEN** de se présenter.

Suite à plusieurs rencontres avec les 3 présidents des EPCI, Monsieur TRANOY, Monsieur BEGUIN et Monsieur LENGLET, **Monsieur MESSIEN** a décidé d'accepter la proposition de se présenter à la présidence du conseil de développement.

Luc MESSIEN réside à Solesmes et est délégué de l'ARIA Hauts de France qui est une association à but non lucratif réunissant Constructeurs et Equipementiers Automobiles de la région.

Il précise qu'il travaille depuis plus de 35 ans dans le domaine de l'automobile, et souligne qu'il a toujours été intéressé et engagé auprès de certaines organisations associatives.

Il a été Directeur de l'usine Tanis, aujourd'hui Gruppo-Antolin, à Raillencourt-Sainte-Olle (plus de 200 salariés) pendant une dizaine d'années.

Expert dans le domaine de la mobilité, **Monsieur MESSIEN** précise qu'il a peu de connaissances dans les autres domaines.

Concernant son projet pour animer cette instance, **Luc MESSIEN** pense que les difficultés, les faiblesses du territoire ne doivent pas être occultées, néanmoins, les atouts constituent de réelles forces pour la réalisation des projets sur le territoire.

Le conseil de développement représente une multitude d'acteurs, **Monsieur MESSIEN** précise l'importance d'avoir un groupe diversifié, tout cela doit permettre de construire un projet concerté, dans l'objectif d'apporter un éclairage sur des sujets importants, jugés prioritaires pour le territoire.

Monsieur MESSIEN rappelle que la complexité, doit conduire à la simplification et pour cela, il faut apporter un éclairage.

Sylvain TRANOY propose de procéder à l'élection du Président et de voter à main levée. L'assemblée n'y voit pas d'objection.

Luc MESSIEN est élu à l'unanimité des votants.

3- Points d'actualité : révision du Schéma de Cohérence Territoriale du Cambrésis (SCoT), actions du Pays, ... ;

Le Schéma de Cohérence Territoriale du Cambrésis (SCoT)

Sylvain TRANOY propose à **Jonathan LABAERE** de présenter le SCoT.

Jonathan LABAERE rappelle que le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document d'urbanisme porteur d'une vision politique en matière d'aménagement du territoire. Il est destiné à mettre en cohérence les politiques sectorielles notamment celles centrées sur les questions d'organisation de l'espace, d'habitat, de mobilités, d'aménagement commercial, d'environnement...

A ce jour, le Cambrésis dispose déjà d'un SCoT approuvé le 23 novembre 2012. Ce schéma définit à l'échelle de l'arrondissement des orientations et objectifs à atteindre d'ici 2020, sur les différentes thématiques d'aménagement du territoire.

Suite à plusieurs années de mise en œuvre, le SCoT du Cambrésis a fait l'objet d'un bilan réalisé en 2017 et 2018.

Ce bilan a permis de faire apparaître d'importants enjeux pour le Cambrésis :

- étendre les orientations du schéma à l'ensemble de son périmètre afin de tenir compte des six nouvelles communes ayant intégré le Pays du Cambrésis en janvier 2013,
- tenir compte des nouvelles réalités du territoire avec l'avancée du Canal Seine Nord Europe et de la reconversion de la BA 103, du bouleversement démographique rencontré récemment, de l'évolution du contexte économique et logistique ainsi que du nouveau cadre régional des Hauts-de-France,
- définir les orientations et objectifs au-delà de l'horizon 2020 et d'alimenter le contenu du SCoT grâce aux études et projets portés par le Pays dont notamment le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Suite à ce bilan et afin de tenir compte de ces enjeux, les élus du Cambrésis ont décidé de prescrire une révision complète du Schéma de Cohérence Territoriale le 11 juillet 2018. Cette procédure sera menée sur plusieurs années et implique de redéfinir en partenariat avec l'ensemble des acteurs, des orientations adaptées aux nouveaux enjeux du territoire.

La révision du nouveau SCoT est l'occasion de construire ensemble autour des nombreuses questions liées à l'aménagement du territoire.

Trois dimensions sont données à ce nouveau projet de territoire :

- un projet politique : Au-delà de ce qui sera inscrit dans le futur SCoT, la démarche de révision sera l'occasion d'échanger ensemble pour faire aboutir un projet politique à l'échelle de l'arrondissement. La révision du schéma sera menée en co-construction avec les 3 intercommunalités et les 116 communes du territoire ainsi que le Conseil de Développement.
- un projet partagé : Pour alimenter le contenu du SCoT, la révision devra s'enrichir de l'expertise des acteurs locaux et partenaires du territoire. En tant que conseillers, ils facilitent la définition du projet par leurs connaissances. En tant que partenaires, la convergence sur le projet doit être recherchée pour aboutir à un projet partagé.
- un projet des quotidiens : La dimension souhaitée pour ce nouveau SCoT est de placer au cœur des réflexions, les premiers concernés par les orientations et objectifs qui seront inscrits dans le schéma. Qui d'autre que les Maires, piliers de la démocratie, et les habitants pour parler des problématiques de quotidiens ?

Les autres actions du pays

Habitat

Sylvain TRANOY rappelle que le Pays du Cambrésis s'engage en faveur de l'amélioration de l'habitat depuis une dizaine d'années, avec plusieurs actions qui sont menées :

- Accompagnement sur la rénovation et la maîtrise énergétique des logements. Cela s'est concrétisé par la mise en place d'un Espace Info Energie depuis 2012, maintenant le Guichet Unique de l'habitat, service public gratuit et neutre, ouvert à tout public (habitants, entreprises, élus) pour informer et conseiller
- Soutien financier aux projets de travaux énergétique (Programme d'intérêt général « PIG » - Habiter Mieux)

Le Guichet Unique de l'habitat (GUH)

Ce GUH 2021-2023, a pour objectif de permettre une montée en puissance de l'EIE actuellement en place, avec des moyens humains supplémentaires. Le Pays a été lauréat le 10/03/2021.

Depuis plusieurs années, le Pays du Cambrésis met en place un EIE, lieu consacré à l'information sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables, pour contribuer à l'amélioration de la qualité de vie et au développement durable. L'Espace Conseil Faire du Cambrésis a vocation à apporter des conseils aux habitants des 116 communes du Cambrésis et à diffuser des informations objectives, personnalisées et gratuites.

Des permanences délocalisées sont également en place sur l'ensemble du territoire. Les permanences (à Cambrai, Le Cateau-Cambrésis, Caudry, Busigny, Iwuy et Solesmes) du conseiller sont ouvertes sur rendez-vous à tous les habitants des communes du Pays du Cambrésis.

Le Programme d'Intérêt Général « Habiter Mieux » (PIG)

Le PETR du Pays du Cambrésis met en œuvre un Programme d'Intérêt Général « Habiter Mieux » 2019-2023, sur l'arrondissement de Cambrai, en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) , le Département du Nord et la Région Hauts-de-France.

Ce dispositif qui vise à inciter financièrement les propriétaires occupants à réaliser des travaux de rénovation énergétique et d'adaptation de leur logement, a été mis en place pour une durée de 5 ans.

L'association INHARI missionnée par le Pays du Cambrésis accompagne gratuitement pour le montage technique et administratif des dossiers. (Financement jusqu'à à 60 % du coût de votre projet dans une limite de 18 000 € accompagné de diverses primes sous condition).

Les travaux éligibles : Remplacement des chauffages vétustes, Isolation de la toiture, des murs, Installation d'une ventilation, Remplacement du ballon d'eau chaude, Remplacement des menuiseries vétustes

Environnement /Climat et énergie

Afin de répondre à des besoins et demandes grandissantes sur le territoire et d'apporter une lisibilité dans l'accompagnement du Pays, les missions au sein du pôle ECE ont été réorganisées en 3 thématiques : rénovation énergétique, énergies renouvelables et plantations.

Monsieur TRANOY présente brièvement les actions menées dans ce domaine et l'état d'avancement des projets.

Le PCAET

Le Pays du Cambrésis a engagé une démarche d'élaboration d'un PCAET. Aujourd'hui, le programme d'actions du PCAET est en cours de finalisation (les EPCI ont transmis leurs PA au Pays). L'évaluation environnementale est lancée.

Sylvain TRANOY précise que le conseil de développement sera consulté sur cette phase du programme d'actions du PCAET.

Les certificats d'économies d'énergie (CEE)

Le dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE) constitue l'un des principaux instruments de la politique de maîtrise de la demande énergétique. Les CEE sont attribués, sous certaines conditions, aux acteurs éligibles réalisant des opérations d'économies d'énergie. Ces actions peuvent être menées dans tous les secteurs d'activité (résidentiel, tertiaire, industriel, agricole, transport, etc.), sur le patrimoine des éligibles ou auprès de tiers qu'ils ont incités à réaliser des économies d'énergie.

Le Pays a un rôle de « tiers regroupeur » des CEE consistant à mutualiser leur cumul pour les collectivités adhérentes et à accompagner techniquement la procédure de dépôt des dossiers et de vente des CEE.

Programme ACTEE 2.

Le Pays est engagé dans un programme de rénovation du patrimoine public de son territoire. Aujourd'hui, le Pays souhaite encore amplifier son action, en se positionnant pour une candidature à ACTEE 2.

L'objectif est de poursuivre la mutualisation des CEE, développer l'animation sur le territoire, être plus efficient dans la coordination des moyens financiers mobilisés, être plus efficient dans la coordination des études et des chantiers.

Le programme ACTEE 2 pourrait permettre de financer l'animation, la mise en place de groupements de commande, l'acquisition de matériel, etc.

COT TRI (Contrat d'Objectifs territorial Troisième révolution industrielle) :

Le Pays du Cambrésis a contractualisé un COT TRI (Contrat d'Objectifs pour la Territorialisation de la 3^{ème} révolution Industrielle) avec l'ADEME et la Région, sur 3 ans (novembre 2020 à novembre 2023), avec 9 domaines de coopération, dont :

- la Performance énergétique et écologique du bâtiment,
- la Stratégie mobilité,
- la Stratégie nouveaux modes production et consommation plus responsable,
- l'Urbanisme durable
- ...

Le programme européen LEADER

Sylvain TRANOY propose à **Mélanie LEGUAY** de présenter brièvement le programme européen LEADER.

Mélanie LEGUAY rappelle que le Pays du Cambrésis a été retenu, en 2015, dans le cadre des fonds européens, pour mettre en œuvre une stratégie de développement rural LEADER 2014-2020 autour de 3 axes :

- Économie de proximité
- Tourisme local
- Circuits courts, réduction des déchets

Grâce à un maillage territorial fort (partenariat avec les 3 EPCI, les chambres consulaires, le milieu associatif, le conseil de développement), le GAL du Cambrésis a soutenu 82 projets d'entreprises, associations, communes, EPCI...

L'enveloppe initiale de 1 280 000 € a été consommée. Le taux de paiement est à ce jour de 71 %

En réponse à la crise sanitaire, un plan de relance européen a été mis en place. Aussi le programme LEADER 2014-2020 s'est vu prolongé de 2 ans (jusqu'au 31/12/2022).

Le Pays du Cambrésis, recueillant toujours de nombreuses demandes de financement, a fait remonter et a défendu les besoins du territoire. Suite aux différents échanges avec la Région HdF, et fort de ses bons résultats de programmation et de paiement, le Cambrésis s'est vu attribuer une enveloppe complémentaire LEADER, lors de la commission permanente de la Région du 05/10/2021, pour un montant de 418 477 €, (+ 33 %).

Mélanie LEGUAY rappelle que le Programme européen LEADER 2014-2020 va bientôt toucher à sa fin.

Un nouveau programme 2023-2027 est prévu. Les Régions ont obtenu la gestion intégrale des aides européennes dites « non surfaciques », dont le programme LEADER. Elle est actuellement en cours de négociations sur les fonds de la PAC (Politique Agricole Commune).

Aussi la Région vient de lancer un Appel à Manifestation d'Intention pour le programme 2023-2027, la réponse est attendu pour fin janvier 2022.

Et un appel à candidature au printemps 2022.

Les membres du conseil de développement seront évidemment associés à la réflexion sur la prochaine candidature LEADER.

4- Organisation : feuille de route ;

Luc MESSIEN propose une méthode pour définir la feuille de route du conseil de développement, et propose de donc consulter et d'envoyer un questionnaire à l'ensemble des membres.

Luc MESSIEN présente brièvement le questionnaire qu'il va envoyer avant la fin d'année :

-**Comment voyez-vous votre position au sein du conseil de développement ?**

-**Quelles thématiques vous paraissent pertinentes à travailler au niveau du conseil de développement ?**

-**Quelles sont les thèmes que vous jugez prioritaires ?**

-**Êtes-vous disponible et intéressé à participer aux réflexions qui seront menées par le conseil de développement ?**

Luc MESSIEN précise que la feuille de route ne sera pas figée et que les réflexions et travaux pourront évoluer en fonctions des priorités, des points d'étapes seront organisés régulièrement afin d'ajuster la feuille de route.

Willy LENGLET félicite le nouveau président et pense que le conseil de développement part sur de bonnes bases pour avancer et relancer les réflexions (d'autres membres abondent dans ce sens).

5- Questions diverses

Depuis plusieurs années, la région des Hauts-de-France est engagée dans une dynamique intitulée « Rev3 », présidée par **Frédéric MOTTE**. **Luc MESSIEN** pense qu'il serait intéressant d'inviter **Frédéric MOTTE** à venir présenter au conseil de développement, la démarche collective de Rev 3 et les premiers résultats qui vont permettre à la région des Hauts de France de répondre à d'importantes mutations économiques, écologiques et sociales.

Roland DEQUIDT rappelle que l'ESS est le 1er employeur du Cambésis et pense que la présidente de région de la CRESS pourrait également intervenir au conseil de développement afin de présenter l'ESS.

Prochaines étapes

- Envoi du questionnaire : décembre 2021
- Restitution : début 2022

Sylvain TRANOY remercie l'ensemble de participants et propose de se réunir devant le pot de l'amitié.